

Direction générale de l'enseignement et de la recherche Service de l'enseignement technique Sous-direction des politiques de formation et d'éducation Bureau de l'action éducative et de la vie scolaire 78 rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP 0149554955	Note de service DGER/SDPFE/2024-150 05/03/2024
--	---

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction abroge :

DGER/SDPFE/2023-206 du 23/03/2023 : Résultat des élections des représentants des élèves et des étudiants de l'enseignement agricole public au Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA)

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 0

Objet : Résultat de l'élection des représentants des délégués des élèves et des étudiants de l'enseignement agricole public au Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA).

Destinataires d'exécution
Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des DOM Établissements d'enseignement agricole publics et privés

Résumé :

Résultat de l'élection des représentants des délégués des élèves et des étudiants de l'enseignement agricole public au Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA).

Textes de référence :

Circulaire DGER/SDPOFE/C2013-2013 du 2 octobre 2013

Au terme de la procédure prévue par la circulaire **DGER/SDPOFE/C2013-2013** du **2 octobre 2013**, le Conseil National des Délégués des Élèves et Étudiants de l'Enseignement Agricole Public (CNDEEEAP) s'est tenu le 1er février 2024 à Lille. Quatre de ses représentants ont été élus pour deux ans au Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA) :

Titulaire
Tamara PELOILE LEGTA de Borgo - Corse

Suppléant
Antoine BOSSUYT LEGTA d'Yvetot – Normandie

Titulaire
Thomas JEANNET LEGTA Granville – Bourgogne-Franche-Comté

Suppléant
Gaëtan DESCAMPS LEGTA de Vendôme – Centre-Val de Loire

Pour le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint de L'Enseignement et de la Recherche

Luc MAURER